

Mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC)

RNCP21355 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341v, 342
Code(s) ROME	K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	14/11/2020

Certificateur(s)

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

<http://www.formationpermanente.univ-paris1.fr>

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La mention Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC) est composée de 3 parcours :

Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Le diplômé de la Mention Conservation-Restauration des biens culturels est apte à :

exercer une activité dans les champs de la protection, de l'aménagement et du développement du patrimoine culturel. Il est un acteur de la transmission de ce patrimoine. Selon les spécialités, le diplômé se tourne vers le monde professionnel de la conservation-restauration, celui de la conservation préventive et vers les nouvelles formes d'étude et de documentation du patrimoine. Il est également un acteur potentiel de la recherche universitaire et de l'enseignement supérieur en conservation-restauration. La signification des objets, des collections, leur matérialité et leur environnement constituent les notions fondamentales de ces domaines d'activités inscrits dans les processus de transmission.

- Parcours Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Le diplômé est apte à :

exercer le métier de restaurateur des biens culturels. Il intervient sur divers groupes d'objets patrimoniaux tels que les objets archéologiques, ethnographiques, d'art, les livres, les peintures sur tout support, les vitraux, les sculptures, les installations contemporaines. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un projet de conservation et de restauration conçu suivant une méthode rigoureusement maîtrisée et dans le respect de la signification et de l'histoire matérielle des objets traités selon les règles établies par le code de déontologie. Le diplômé consigne l'ensemble de sa documentation sur les objets et toutes les interventions dans un rapport de restauration lié au dossier d'œuvre. Il participe et contribue aux projets de conservation des collections au sein des institutions patrimoniales.

- Parcours Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Le diplômé est apte à :

exercer l'activité de consultant en conservation préventive. Dans une approche globale et à l'échelle des collections,

ce professionnel évalue la sensibilité des biens culturels à la dégradation, dresse un état sanitaire, contribue à l'évaluation et à la gestion des risques encourus par les collections, mobilise les ressources et anime les équipes de gestion des collections, s'implique en outre dans la pratique de l'inventaire, étudie et participe aux mouvements des œuvres et aux actions corolaires comme l'emballage. Il élabore et met en œuvre un projet s'étendant à la planification et à l'articulation d'un programme architectural, à la logistique mais aussi aux outils et aux méthodes de restitution des travaux dont certains sont empruntés au management participatif.

- Parcours Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Le diplômé est apte à :

conseiller en conservation et valorisation du patrimoine culturel. Le diplômé exerce son expertise dans tout projet liant la matérialité des biens culturels et la signification des objets. Cet exercice diffère de celui des restaurateurs et des consultants en conservation préventive en ce sens qu'aucune intervention n'est pratiquée sur l'objet ou son environnement. Le diplômé renseigne davantage la matérialité des objets, en s'intéressant notamment aux processus créatifs et aux technologies artistiques. Il conduit son étude de conseil en relation étroite avec les valeurs patrimoniales attachées à l'objet qu'elles soient passées ou présentes. Il participe ainsi aux domaines d'activité du documentaliste, de l'assistant de conservation auprès d'institutions culturelles, de collectivités territoriales, de galeristes, de collectionneurs, d'amateurs d'art, d'antiquaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées

Les diplômés de la mention Conservation-Restauration des biens culturels sont capable de :

Intégrer les dimensions de l'objet patrimonial dans la réunion et l'interaction de matières et de disciplines telles que l'histoire de l'art, l'archéologie, les sciences de la matière, la méthodologie et l'épistémologie de la conservation-restauration,

S'ouvrir aux notions fondamentales de la conservation préventive,

Connaitre et d'avoir des compétences en matière de recherche académique dans le domaine de la transmission du patrimoine,

S'appuyer principalement sur le fondement méthodologique de ce type de recherche, c'est-à-dire, la méthodologie de la recherche doctorale,

Décliner l'objet patrimonial en trois champs de connaissance qui se recouvrent largement : la connaissance des objets, la connaissance des idées et la connaissance des pratiques de la conservation-restauration.

- Parcours Méthodologie et pratique de la conservation-restauration (MPCR)

Le diplômé est capable de :

Se forger un champ de savoir et de savoir-faire qui s'étend à l'étude des technologies artistiques, à la signification culturelle des objets de transmission, au contexte de leur création ou de leur fabrication, à leur usage passé et présent, à l'analyse de leur histoire matérielle, au constat d'état, diagnostic des altérations observées, pronostic de leur évolution probable, aux préconisations d'une intervention ou à son absence, aux définitions des objectifs de l'intervention, débattues entre les partenaires concernés, aux propositions de traitement, à la réalisation de l'intervention dans le respect de la déontologie élaborée ces dernières décennies, aux capacités à réviser les choix initiaux en fonction des éléments d'information apparaissant au cours du travail.

Comprendre et de prendre en considération le projet dans lequel s'insère la restauration de l'objet, la documentation rigoureuse de l'intervention, la préconisation de mesures ultérieures de conservation préventive, la connaissance de ses propres limites et la capacité à trouver les compétences complémentaires nécessaires à un stade donné du processus.

- Parcours Conservation préventive du patrimoine (C2P)

Le diplômé est capable de :

D'acquérir les savoirs et savoir-faire liées aux techniques de conservation préventive du patrimoine. La connaissance des collections et de leur environnement, la connaissance de leur gestion, des méthodes d'évaluation, de leur mise en mouvement ou en réserve, constituent le socle de l'apprentissage.

dialoguer et de collaborer entre acteurs de la transmission du patrimoine culturel, aux compétences complémentaires, est aussi un objectif du parcours.

une approche globale de la conservation préventive

Prendre en considération toute la chaîne des causes directes et indirectes qui produit ou accélère la dégradation

Proposer des actions concrètes en regard des expériences acquises dans cette discipline

Pluridisciplinarité

- Parcours Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)

Le diplômé est capable de :

Répondre à l'émergence des nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation de biens culturels au sein des institutions et industries culturelles, et plus largement face à l'horizon interdisciplinaire actuel.

Comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation

Mettre l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels. Il appelle les savoirs et les savoir-faire liés à la matérialité des biens culturels et à leur signification, considérées comme consubstantielles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels exercent leur activité en tant que salarié ou travailleur indépendant, seuls ou en association. Rejoindre ou créer une entreprise, proposer ses services aux responsables du patrimoine public (musées, monuments historiques, bibliothèques, archives), s'orienter vers le secteur privé (travail pour le compte des antiquaires, des amateurs d'art, des galeries et des collectionneurs) constituent les contextes d'exercice.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Consultant en conservation préventive, restaurateur des biens culturels, conseiller en conservation et valorisation du patrimoine culturel.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi portant création des « Musées de France » (janvier 2002) a instauré une exigence de qualification par diplôme pour les restaurateurs du patrimoine habilités à proposer leurs services aux musées de France. Le parcours MPCR du master CRBC est l'un des quatre diplômes français reconnus comme qualifiant par les décrets et circulaires d'application de cette loi (les trois autres formations relevant du Ministère de la culture). Les deux autres parcours, C2P et VMBC, conduisent à des activités qui ne connaissent pas, à ce jour, de mentions légales spécifiques.

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 14/11/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21355/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	6 450 €
Coût moyen par dossier	1 290 €
Durée moyenne	409 h
Période	10/2020 – 09/2021
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.